



LA ROCHELLE
5 et 6 Septembre 2019

**PRATIQUE DE L'INGENIERIE
 PATRIMONIALE**

SEMINAIRE D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Programme sur 2 jours¹

Jeudi 05 septembre et vendredi 06 septembre 2019

<p>Problématiques autour de la résidence principale</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  Jacques DUHEM </div> <div style="text-align: center;">  Stéphane PILLEYRE </div> </div>		<p>Location en meublé et transmission à titre gratuit</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  Jacques DUHEM </div> <div style="text-align: center;">  Stéphane PILLEYRE </div> </div>	
<p>L'utilisation du contrat de capitalisation dans les stratégies patrimoniales</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  Cédric NOSMAS </div> <div style="text-align: center;">  Marthe FAYE-PINEAU </div> </div>		<p>Le traitement patrimonial de la succession</p> <div style="text-align: center;">  Jean-Pascal RICHAUD </div>	
<p>Les apports de la loi Pacte (si adoption) et point sur l'actualité</p>			

Lieu & tarif²

	<p>LA ROCHELLE Hôtel Mercure Vieux Port. Quai Prunier 17000 LA ROCHELLE</p>	<p>800 € HT + TVA à 20% Soit 960 € TTC</p>
---	---	---

Validation de 14 heures de formation CGP



Cette formation fera l'objet d'une demande d'homologation auprès du Conseil National des Barreaux.

¹ Afin de favoriser les échanges entre les participants dans la convivialité, nous vous invitons à un apéritif le jeudi soir.

² Ce prix comprend la participation, la remise d'une documentation pédagogique et les déjeuners. Ce prix ne comprend pas l'hébergement.



LA ROCHELLE
5 et 6 Septembre 2019

PRATIQUE DE L'INGENIERIE
PATRIMONIALE

PROGRAMME DETAILLE ³

Nous vous proposons deux jours de formation consacrés à la pratique de l'ingénierie patrimoniale.
 Le programme sera bien entendu adapté en fonction de l'actualité

Jeudi 05 septembre et vendredi 06 septembre 2019

Problématiques autour de la résidence principale

- Comment la détenir ?
 - En direct via une société IR/IS IS,
 - En indivision
 - En démembrement
- Les droits du conjoint survivant sur la RP
- Sort de la RP en cas de divorce
- Résidence principale et plus-values



Jacques
DUHEM



Stéphane
PILLEYRE

Location en meublé et transmission à titre gratuit

- Les conséquences de l'indivision
- Les conséquences du démembrement
- Cessation ou continuation d'activité ?
- Application du pacte Dutreil
- Paiement des droits de mutation
- Impact sur le dispositif Censi Bouvard



Jacques
DUHEM



Stéphane
PILLEYRE

L'utilisation du contrat de capitalisation dans les stratégies patrimoniales

- Contrat de capitalisation et donation
- Contrat de capitalisation et succession
- Contrat de capitalisation et legs
- Contrat de capitalisation et société à l'IR
- Contrat de capitalisation et société à l'IS
- Contrat de capitalisation et remploi de capitaux démembrés



Cédric
NOSMAS



Marthe
FAYE-PINEAU

Le traitement patrimonial de la succession

- La pré-gestion de la succession
- Les relations entre les « héritiers »
- La gestion des différents usufruits successoraux
- L'assurance-vie et les propositions pertinentes
- La renonciation transgénérationnelle,
- Le consentement à exécution d'une donation entre époux plafonnée et non plafonnée,
- Le cantonnement, un outil encore sous-utilisé



Jean-Pascal
RICHAUD

Ces deux jours de formation vous permettront de valider **14 heures** dans le cadre de vos obligations de formation.

FAC JD est un organisme Datadocké, cette formation est éligible au titre des dépenses de formation professionnelle, elle peut faire l'objet de financement par les OPCA.

³ Afin de favoriser les échanges entre les participants dans la convivialité, nous vous invitons à un apéritif le jeudi soir.



LA ROCHELLE
5 et 6 Septembre 2019

PRATIQUE DE L'INGENIERIE
PATRIMONIALE

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
 FAC Jacques DUHEM
 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITE

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
800 €	160€	960 €

Règlement

<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Virement sur le compte ⁴
---------------------------------	--

⁴ BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

MERCI D'INDIQUER VOTRE NOM SUR L'ORDRE DE VIREMENT